



VILLE DE BATHURST
SÉANCE ORDINAIRE PUBLIQUE
ORDRE DU JOUR

le 19 août 2024

18 h 30

Salle du conseil - Hôtel de Ville

1. MOMENT DE RÉFLEXION / RECONNAISSANCE TERRITORIALE
2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS
4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
 - 4.1 Séance ordinaire publique tenue le 6 août 2024
5. RÉOLUTIONS EN BLOC
6. PRÉSENTATIONS DU PUBLIC ET DE L'ADMINISTRATION
 - 6.1 Amendements proposés au plan municipal et à l'arrêté de zonage pour la propriété située au 495, promenade Riverside
 - 6.2 Amendements proposés au plan municipal et à l'arrêté de zonage pour la propriété située au 1765, avenue St Peter
 - 6.3 Réserve naturelle de la pointe Daly par Lisa Noel
7. FINANCES
 - 7.1 Total des comptes fournisseurs pour le mois de juillet 2024
8. ARRÊTÉS MUNICIPAUX
 - 8.1 Un arrêté désignant des parties de routes dans la Ville de Bathurst accessibles aux véhicules hors route
 - 8.1.1 Troisième lecture de l'arrêté 2024-03
 - 8.2 Un arrêté constituant un comité consultatif en matière d'urbanisme pour la Ville de Bathurst
 - 8.2.1 Première lecture de l'arrêté 2024-10
 - 8.2.2 Deuxième lecture de l'arrêté 2024-10

9. RÉSOLUTIONS PROVISOIRES

9.1 Renouvellement de bail - Promenade Waterfront

9.2 Amendement au plan municipal et à l'arrêté de zonage en vertu de l'article 111 de la Loi sur l'Urbanisme

9.2.1 495, promenade Riverside

9.2.2 1765, avenue St Peter

9.3 Distribution des subventions 2024

9.4 Point discuté à huis clos

9.4.1 Modification de l'entente de licence - Le Titan Acadie Bathurst Inc.

10. POINTS D'INFORMATION

10.1 Rapports de l'administration

10.2 Rapports de comités

10.3 Rapport de la mairesse

11. LEVÉE DE LA SÉANCE